



Ressources pour la voie professionnelle

Français

Travailler l'oral

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

juillet 2013

Travailler l'oral en baccalauréat professionnel

1. « Entrer dans l'échange oral », une compétence à part entière

« Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer » est une des quatre compétences attendues dans les finalités assignées au programme de Français en baccalauréat professionnel. Il convient donc d'appréhender cette compétence dans toutes ses richesses et implications.

1. Langue parlée – langue écrite

Il est évident qu'il existe une différence importante entre la langue parlée et la langue écrite, la première se caractérisant par une plus grande spontanéité que la seconde. Certains spécialistes ont proposé de faire une distinction entre les mots et constructions syntaxiques qui relèvent de l'usage oral et ceux qui relèvent de l'usage écrit. Cette distinction est certes séduisante, mais elle reste insatisfaisante car, théoriquement, tout ce qui se dit peut s'écrire et tout ce qui s'écrit peut également se dire. En réalité, la différence que l'on peut observer entre la langue parlée et la langue écrite est symptomatique d'un type de variation beaucoup plus important : la variation que l'on peut observer entre la langue familière – c'est-à-dire celle à laquelle on recourt dans des situations de discours où l'on ne se soucie pas de surveiller, de soigner son langage – et la langue soignée ou soutenue, celle à laquelle on recourt dans des situations où l'on se soucie de s'exprimer dans une langue dite « de qualité ».

2. Le continuum oral – écrit

Les recherches ont contribué à délégitimer des représentations erronées de l'oral qui lui associent l'absence de complexité syntaxique ou le définissent par rapport à des normes issues de l'écrit. D'autres critères sont pris en compte : les formes d'ajustement à l'interlocuteur, les modalisations et nuances dans l'énonciation, les formes de cohérence et de progression propres à l'oral. Des notions telles que celle des « niveaux de langue » ont montré leurs limites. En un mot, il est admis que l'oral n'est pas seulement de l'écrit dégradé. De nombreux travaux ont été en outre menés autour des interactions langagières et de leur rôle dans les apprentissages scolaires, quelle que soit la discipline : cela permet de légitimer le fait que l'apprentissage de l'oral ne relève pas du seul professeur de français mais concerne toutes les disciplines. L'analyse des interactions a remis en cause le clivage strict entre oral et écrit, leur indépendance et homogénéité en montrant qu'il existe un continuum entre eux.

3. La variation langagière

Il est important de ne pas confondre langue et variété d'une même langue. La langue varie d'un espace à un autre, d'une communauté socioculturelle à une autre. La façon de s'exprimer varie selon le milieu social ou professionnel du locuteur, selon la situation de communication dans laquelle le locuteur se trouve, selon l'effet visé par le locuteur.

Parmi tous les mots qui composent le vocabulaire français en usage, certains se rencontrent chez tous les individus, quel que soit le milieu social auquel ceux-ci appartiennent ou s'identifient ; il suffit de penser à des mots comme *table*, *chaise*, *maison*, *député*, *livre*, etc. En revanche, il en existe bien d'autres qui caractérisent avant tout la langue de certains groupes d'individus appartenant ou s'identifiant à tel ou tel milieu social.

Dans le même ordre d'idées, on peut faire une autre distinction entre les mots qui ont cours surtout dans certains milieux professionnels - qui relèvent de la langue spécialisée - et ceux qui sont utilisés par tout le monde et relèvent donc de la langue générale. Il convient de souligner ici qu'un mot de la langue générale n'est pas moins légitime qu'un mot relevant d'une langue de spécialité. La pertinence du mot est liée au contexte de l'échange. L'observation des usages linguistiques réels permet d'identifier des normes, rarement ouvertement formulées mais suivies par les membres des groupes

qui les partagent. Ainsi les adolescents utilisent-ils des mots, des expressions et une syntaxe qu'ils ont en commun et que n'utilisent pas les adultes. Ces termes agissent à la manière d'un code grâce auquel ils se reconnaissent. Un locuteur utilise la langue de son groupe chaque fois qu'il le rejoint ; s'il viole la norme implicite du groupe en utilisant une langue trop châtiée, il peut être sujet à un rejet ou attirer volontairement l'attention sur lui. Il peut aussi employer une langue plus soutenue, celle des milieux instruits, par effet d'opposition, de raillerie autant que par souhait d'assimilation à ce milieu.

Le langage de l'école répond à une norme qui vise à prescrire certains usages au détriment de certains autres. Les enseignants et les élèves, qui ne sont pas de la même génération et qui n'appartiennent pas au même milieu, doivent toutefois partager dans le lieu de la classe la même norme langagière. Cette norme langagière se construit pendant le temps scolaire, dans tous les moments d'enseignement, au nom d'objectifs communs : faire preuve d'une maîtrise correcte de la norme orale attendue dans les situations d'évaluation, dans les situations d'embauche ou d'interaction avec les adultes qui les accueillent dans le monde du travail, être un individu sachant se situer dans la communauté, conscient de ce qu'il est et de ce que les autres sont.

Comment intégrer toutes ces dimensions dans un apprentissage de l'oral qui ne semble pas aller de soi ? En effet, bien que présent dans l'ensemble du programme, l'oral reste encore peu travaillé en classe. Il est le plus souvent réduit à des activités de réponse collective à des questions, sans véritable prise de parole construite ni réflexion sur une progression des apprentissages. Pourtant, tous les enseignants affirment travailler l'oral et sont conscients de son importance, même s'ils le voient principalement comme une aide, un palliatif aux difficultés d'écriture des élèves.

L'oral, tel qu'il est pratiqué couramment dans les classes, revêt avant tout une fonction utilitaire : proposition de réponse, mise en commun préparant l'élaboration d'une synthèse écrite, entraînement en fin de terminale pour l'oral de contrôle. Souvent considéré comme plus facile que l'écrit, l'oral se limite à quelques bribes. C'est un vecteur de communication facilité par la possibilité immédiate d'aider l'élève en lui proposant des pistes, voire des fins de phrases... De même, l'oral fait souvent l'objet de grilles d'observation ou d'évaluation qui visent majoritairement des compétences comportementales (regarder son interlocuteur, parler de manière audible, ni trop lentement, ni trop vite, etc.). Finalement, si l'élève est capable de s'exprimer oralement de manière audible et courtoise, le tour est joué !

Pourtant, la pratique d'un véritable oral est essentielle pour dire quelque chose du monde, exprimer un point de vue, argumenter, fédérer, émouvoir, raconter, transmettre, se distinguer. Elle est également indissociable de la pratique de l'écrit : travailler l'oral revient souvent à réfléchir à l'articulation entre l'oral et l'écrit.

Comment faire en sorte que, dans les pratiques de classe, l'oral soit l'objet d'un véritable apprentissage, tant en réception qu'en production ?

2. Comment entrer dans l'échange oral ?

1. Ce que disent les enseignants

Lorsqu'on interroge des enseignants, plusieurs difficultés sont identifiées comme gênant la mise en place d'un oral véritable en classe. La première est celle du langage employé. Les enseignants mettent en avant la méconnaissance des règles syntaxiques, le lexique pauvre et émaillé de mots vulgaires ou même le manque de politesse des élèves. Cette expression défaillante, ce langage « de rue » ou « de cité » leur semble un obstacle important aux échanges en classe ; ils l'envisagent même parfois comme un défi à leur autorité. Parallèlement, d'autres élèves se cantonnent dans le mutisme (« je ne sais pas quoi dire ») ou le refus de s'engager (« moi, je dis pareil »). Les professeurs évoquent aussi une parole parcellaire voire désorganisée qui ne permet guère d'avancer, de progresser dans l'élaboration de la pensée. Enfin, les élèves accorderaient peu d'importance à l'oral qu'ils ne considèrent pas comme une finalité en soi : travailler l'oral pour eux se résume à la simple lecture d'une trace écrite, du texte, d'un exposé ou d'un diaporama.

2. Quelles réponses pédagogiques ?

Les tentatives de réponses pédagogiques prennent appui sur un travail systématique mis en place dès le début d'année et même dès le début du cycle afin d'améliorer parallèlement les comportements et le langage. Elles supposent de donner la parole aux élèves dans des cadres précis mais aussi dans la conduite du cours, de s'interroger sur la place de l'oral et enfin de travailler l'écoute et la prise de parole.

Il s'agit d'abord de faire prendre conscience que le lieu de la classe n'est pas celui du couloir ni de l'espace hors scolaire : en classe, enseignants et élèves adoptent un maintien, entrent dans l'échange par des prises de parole régulées, quittent le parler « hors école » (accent ou langage du groupe). Il convient en somme de prendre le temps de réfléchir aux codes et de n'accepter dans la classe qu'un type de prise de parole et de langage, celui de l'école défini ensemble et qui impose un travail et des rappels réguliers.

Cela suppose également d'insister au quotidien pour que chaque prise de parole prenne appui sur le lexique de l'univers scolaire et des objets d'étude travaillés. On peut ainsi faire expliquer à chaque fin de cours « avec les mots de la discipline » ce qui a été étudié ou compris.

Lorsqu'on donne la parole à un élève, il faut également lui laisser le temps d'une formulation autonome, sans lui « souffler » les premiers mots ou la fin de la phrase ; il convient également d'instaurer des situations de prise de parole variées et régulières afin de décomplexer les plus timides.

Dans la conduite du cours, il importe surtout de *moins* questionner pour *mieux* questionner et permettre aux élèves de vrais temps de parole.

On peut varier les modes d'entrée dans une séquence et ne pas privilégier systématiquement l'entrée par la lecture d'un texte, ni l'évaluation par la rédaction d'un devoir. Il doit être clair pour les élèves qu'on donne en cours de français une place effective à l'apprentissage de l'oral, qu'il sera valorisé dans la vie de la classe et dans l'évaluation à travers l'acquisition de compétences.

On peut également prendre le temps en classe de travailler les phénomènes qui permettent aux spécialistes de la parole (l'enseignant, le journaliste, l'homme politique, l'avocat, le comédien...) de se ménager du temps dans une phrase, de reprendre une phrase mal commencée, de la répéter sous une autre forme pour capter l'attention de l'auditeur.

Il est possible enfin de proposer des ateliers (par exemple en accompagnement personnalisé ou pendant les heures en effectifs réduits) pour mieux s'exprimer à l'oral : théâtre, préparation d'une lecture expressive, jeu d'oral blanc entre plusieurs élèves pour développer l'expression autant que l'écoute et l'interaction.

Dans le cadre de l'évaluation, l'oral évalue la capacité de l'élève ou du candidat à exposer clairement ses idées, son point de vue en l'étayant par des remarques précises et argumentées. Mais il s'agit également d'évaluer la capacité d'écoute et d'échange qui permet d'entrer en contact avec le(s) interlocuteur(s). Les procédés à mobiliser relèvent de la reformulation, de la justification et de la concession.

3. Quelles démarches didactiques ?

Les pistes de travail qui peuvent être explorées afin de travailler de manière plus importante l'oral dépendent des dispositifs de classe adoptés.

Lorsqu'on pratique le cours dialogué, il faut se défier du jeu illusoire des questions/réponses et s'efforcer au contraire d'organiser un temps de parole structurée.

Choisir d'organiser sa classe en groupes restreints (trois à cinq élèves) suppose de donner une consigne qui vise à créer des échanges et éventuellement à argumenter entre les différents membres. On peut ainsi proposer à un groupe de résoudre une situation/problème, ce qui veut dire que pour répondre à la consigne, les élèves devront entre eux échanger des arguments, les justifier et conclure. Le travail de groupe peut également permettre d'organiser des situations où l'élève doit produire de l'oral avec ses pairs : cercle de lecture qui prépare à la présentation d'une œuvre, échanges en groupe, création de travaux en groupe (préparation d'un exposé, d'un compte rendu, d'une interview).

L'enseignant peut également concevoir des situations où un ou plusieurs élèves doivent prendre la parole devant le groupe/classe :

- organisation de situations où l'élève produit de l'oral en public (exposé, oral blanc, réquisitoire, interview, débat, table ronde, soutenance de stage, participation à des concours comme les concours d'éloquence, Assise de la Presse) ;
- entraînement à la prise de parole à partir d'un support écrit : une prise de notes, un schéma heuristique présentant les mots clés, un diaporama de quatre diapositives maximum ;
- entraînement à la prise de parole à partir d'un objet, d'un document : une boîte customisée qui représente un livre (l'élève explique ce qu'il a mis dans sa boîte et le lien avec le livre), une photo, un tableau, une affiche, une musique ;
- travail sur le plaisir de dire : pratique du slam, de la déclamation, des jeux de scène, enregistrement d'une prise de parole à l'aide d'un logiciel gratuit, par exemple *audacity* ;
- travail sur la posture du locuteur : lire à haute voix un texte étudié, observer des prises de parole (les mimiques, répétitions, gestes...).

En prenant appui sur ces différentes activités, il s'agit de faire de l'oral un véritable objet d'enseignement et non un prétexte. On ne se contente pas de la parole du professeur et de celle des élèves. On peut utiliser des supports audio afin de faire entendre la parole ; on peut analyser des productions orales enregistrées et aussi écouter de grands discours (analyser leur fonctionnement oral, l'effet recherché ou produit et non se limiter à leur circuit argumentatif), interviews, exposés, débats, lectures à voix haute, prises de parole collectives... Les capacités référées à chacun des objets d'étude du programme permettent une grande variété des pratiques de l'oral.

La prise en compte des spécificités des élèves de lycée professionnel incite à mettre l'accent sur deux enjeux de la pratique de l'oral : l'écoute et l'oral de travail.

L'écoute

Que reste-t-il des échanges pratiqués en classe, des réponses données à l'oral, des remarques faites sur le texte ou le support étudié ? Comment construire une pensée élaborée et cohérente à partir des réponses données par les élèves qui « participent ». La question de l'écoute est en effet au cœur des questions liées à l'oral en classe, même s'il est rare que l'enseignant donne pour consigne « Ecoutez-vous ! ». Pourtant, sans écoute, il n'y a pas d'interaction possible, pas d'avancée dans un débat ; la réflexion n'évolue pas.

Le dispositif de la feuille d'écoute permet d'entrer dans un apprentissage de l'oral : il est fait ici explicitement référence à l'article de Denis Fabé et Séverine Suffys « Ecouter parler des uns aux autres » paru dans Le numéro 146 de la revue *Le Français aujourd'hui*.

La feuille d'écoute est un document proposé à l'élève afin de synthétiser les réponses apportées oralement par le groupe. Elle se présente sous des formes variées (tableau à renseigner, carte mentale à construire, texte à compléter...) et permet aux élèves d'entrer dans l'échange oral. Elle varie selon l'objectif du cours, selon le dispositif choisi et selon la maturité des élèves.

Voici quelques exemples d'amorces de phrases à noter sur sa feuille d'écoute :

- *Ce que je trouve intéressant...*
- *Parce que...*
- *Ce avec quoi je ne suis pas d'accord...*
- *Parce que...*
- *Ce qu'il ou elle dit me fait penser à ...*

La feuille d'écoute vise à favoriser l'entrée de l'élève dans l'échange oral. Elle permet de gérer la parole du groupe lorsque celui-ci est important. Elle évite notamment les répétitions, le parasitage des réponses erronées et mobilise l'attention des intervenants. La retranscription de la parole d'autrui offre la possibilité de prendre en compte ce qui est dit et de faire progresser le raisonnement intellectuel des élèves. Le participant s'approprie par l'écriture ce que l'autre dit. Le temps de rédaction étant plus lent que le temps de l'assertion, l'élève se positionne par rapport à ce qui est avancé. Ce temps de latence l'amène à corriger, à compléter son postulat de départ. La pensée de l'élève progresse ainsi grâce à l'interaction des participants.

La feuille d'écoute permet également de fixer, de revoir les notions abordées. L'expérience vécue auprès des élèves démontre clairement qu'il leur est difficile de mémoriser ce qui est abordé lors d'une séance sans passage par l'écrit. L'exercice d'écriture fixe la notion et rassure l'élève en lui donnant ce sentiment d'un travail concret auquel il peut avoir indéfiniment accès. Ce qui est écrit est ancré sur le papier comme dans les esprits.

La feuille d'écoute trouve toute sa raison d'être lorsqu'un élève présente un personnage, explique un procédé d'écriture, une citation ou rapporte à l'oral un travail réalisé en groupe : la feuille d'écoute proposée aux autres élèves permet de canaliser l'attention et peut aider ensuite à tirer le bilan des apports de l'intervention orale. Lors d'un débat, elle favorise une écoute attentive des précédentes prises de position et permet de faire avancer la réflexion. Elle peut également être utilisée lors d'une analyse ou d'une réflexion menée en classe et pour noter l'essentiel de ce que l'on veut retenir des échanges. Elle s'impose dans le cadre d'une lecture analytique, débouchant sur une production écrite, est utile dans un débat lorsqu'on veut restituer ou abonder dans une direction donnée.

Grâce à la feuille d'écoute, l'élève mobilise son attention sur le fond, ce qui est dit dans l'exposé ou la prise de parole, plutôt que sur la forme.

Elle est perçue par les élèves comme un gage de réussite en situation d'écriture car elle mentionne les éléments à prendre en compte pour l'exercice de rédaction demandé.

La feuille d'écoute favorise également l'apprentissage de la prise de notes, activité qui pose souvent problème aux élèves qui se demandent ce qu'il faut noter et ne discernent pas ce qui est essentiel de

ce qui est secondaire. Proposée dès le début du cycle de baccalauréat, la feuille d'écoute joue un rôle formateur dans cet exercice de la prise de notes car elle développe progressivement l'autonomie de l'élève au fil du cycle. Ainsi sa structure doit évoluer au fil des trois années. En classe de seconde, on proposera aux élèves une feuille d'écoute se présentant sous forme de tableau dans lequel les mots clés d'une lecture analytique seront notés. En classe de Première, un modèle moins directif incitera l'élève à noter sous forme de phrases simples les remarques avancées pendant la séance. En classe terminale, la structure sera très allégée et se rapprochera davantage du modèle de la carte mentale, ne proposant à élève que des espaces dans lesquels il peut noter librement ce qui se dit, s'exprimer et réagir.

Le dispositif de la feuille d'écoute est à rapprocher des différentes pistes qui existent autour de l'écriture de travail (journal de séquence, portfolio) et vise également à mettre l'élève sur la voie de l'autonomie.

L'oral de travail

L'oral de travail suppose que soit donné à l'élève le temps de réfléchir. Une question est posée : il importe que cette question génère une réflexion, qu'elle attende véritablement une réponse. On réfléchit, on observe, on relit le texte à étudier, on consulte son cahier, on met en relation deux textes, deux éléments, on établit un lien entre différents supports textuels ou visuels. Il ne s'agit pas d'une compétition, d'être le plus rapide à jeter à la volée quelques mots au hasard et de passer à autre chose. Il s'agit de formuler sa réponse personnelle et d'écouter celle des autres. L'oral de travail suppose d'abord... un moment de silence puisqu'on cherche et qu'on prend le temps de réfléchir.

Lire et comprendre un texte littéraire voire tout simplement un support qui mérite interprétation est une activité complexe dans laquelle la parole favorise la compréhension. Dans tous les cas, l'enseignant doit encourager la glose, demander à l'élève de dire ce qu'il a compris du texte, ce que le texte lui dit du monde, ce qu'il lui dit de lui-même.

L'oral de travail peut prendre différentes formes. Tout dépend de l'objectif que l'enseignant s'est fixé et aussi de la consigne qu'il donne.

Au travail individuel correspond une consigne simple, la réponse à des questions de repérage, l'expression d'un point de vue personnel.

L'efficacité de l'oral dans le travail de groupe repose souvent sur la consigne. Celle-ci doit favoriser les interactions et donc le débat. Dans le travail de groupe, l'enseignant se met en retrait. Certes, il peut répondre à une demande d'aide, mais le but est bien que la réflexion émerge de la parole du groupe. S'il apparaît qu'un problème général de compréhension se pose, l'enseignant intervient en s'exprimant pour l'ensemble de la classe. Il ne va pas de groupe en groupe distiller les réponses attendues.

3. Quelle progression dans les compétences à entrer dans l'échange oral sur le cycle des trois ans ?

L'enseignement du français en baccalauréat professionnel doit former à la réflexion personnelle et à l'affirmation d'un jugement. Le travail de l'oral y participe pleinement. Son importance est d'ailleurs affirmée dès la première finalité du programme : « entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer » et la certification, à travers l'oral de contrôle ou lors des situations de CCF des disciplines professionnelles, vise autant à valider la maîtrise de l'oral du candidat lors de l'exposé et de l'échange que ses connaissances et sa réflexion sur les objets d'étude.

Tous les objets d'étude peuvent et doivent donc donner l'occasion d'un apprentissage de l'oral même si certains d'entre eux, *Des goûts et des couleurs, discutons-en, Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice* ou *La parole en spectacle* s'y prêtent de manière plus évidente. La réflexion à mener à l'intérieur de chaque objet d'étude doit s'organiser autour d'interrogations qui posent de vraies questions portant à discussion, réflexion, enrichissement.

Dans le domaine de l'oral, la progression des compétences construites par un élève de baccalauréat professionnel va de pair avec celles des compétences argumentatives. Ces compétences se développent tant en production qu'en analyse.

En seconde, l'élève apprend à exprimer à l'oral une opinion recevable pour autrui. Il doit faire également l'apprentissage de la prise de distance, par exemple en rendant compte d'un événement d'actualité (*Construction de l'information*) ou en s'exprimant sur un personnage de fiction (*Parcours de personnages*). Dans le domaine de l'analyse, il apprend à mesurer l'impact de la parole et doit prendre conscience des codes et des usages sociaux du langage.

En première, en exprimant à l'oral ses convictions, son engagement, son désaccord, l'élève apprend à nuancer sa pensée, à l'enrichir du jugement des autres (*Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice*). Son discours, plus élaboré, doit gagner en cohérence et en conviction grâce à l'étude et l'appropriation d'un lexique et de structures syntaxiques adaptés. Il fait également l'apprentissage de l'objectivité à travers l'identification et la reformulation d'idées (*L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations*).

La classe terminale doit donner l'occasion de la confrontation des valeurs et des opinions dans un débat argumenté (*Identité et diversité*). Il ne s'agit plus simplement d'affirmer son point de vue mais d'apprendre à organiser sa pensée, à être attentif à l'expression de la pensée d'autrui et à enrichir progressivement sa pensée à travers celle des autres (*Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts*).

L'objet d'étude *La parole en spectacle*, à travers l'analyse de l'efficacité des mises en scène et des procédés de l'éloquence, doit donner une claire conscience des codes culturels et des usages sociaux du langage et permettre de mesurer pleinement les pouvoirs de la parole.

4. Pistes pour le travail de l'oral dans chaque objet d'étude

Toutes les pistes proposées ci-dessous sont destinées à aider l'enseignant à varier les modalités de travail de l'oral mais ne constituent nullement une série d'exercices à pratiquer. L'objectif est de s'en inspirer et de les inclure dans des séquences et séances problématisées.

En Seconde

Construction de l'information

- Rendre compte d'un événement d'actualité présenté à travers différents médias.
- Présenter des stéréotypes repérés dans la presse.
- Mener une interview.
- Participer à un débat comme : « Un journaliste peut-il tout dire ? Tout le monde peut-il être journaliste ? L'information peut-elle être gratuite ?... »
- Enregistrer un reportage sous forme de podcast.
Faire une revue de presse permettant la confrontation de points de vue antagonistes.

Des goûts et des couleurs, discutons-en

- Discuter de goûts divergents, écouter et s'efforcer de comprendre ceux des autres, exprimer les siens.
- Comparer entre elles des œuvres traitant d'un même thème à des époques différentes.
- Comparer entre elles des œuvres d'une même époque et traitant de thèmes différents pour faire émerger les lignes esthétiques majeures de cette époque.
- Rendre compte objectivement d'une lecture, d'une visite dans un musée, d'un film, d'un spectacle.
- Émettre un jugement personnel argumenté.
- Approfondir à l'écrit un premier jugement exprimé dans un échange oral en utilisant les éléments de la discussion.
Choisir une œuvre qui plaît ou choque particulièrement, la présenter oralement (description, émotions, point de vue).

Parcours de personnages

- Présenter oralement un héros.
- Rendre compte d'une recherche documentaire (contexte de l'écriture de l'œuvre, avatars d'un personnage...).
- Discuter à l'oral des raisons pour lesquelles on apprécie ou non un personnage.
- Présenter à l'oral en groupe restreint puis en grand groupe une œuvre découverte à travers une lecture en réseau.
Après une recherche documentaire, participer à un débat sur un sujet comme : « Superman est-il un chevalier des temps modernes ? Pourquoi le mythe de Superman connaît-il un tel succès ? »

Du côté de l'imaginaire

- Lire à haute voix des poèmes surréalistes.
- Faire analyser un poème surréaliste (par exemple extrait du recueil *L'Amour la poésie* d'Éluard) en demandant à chaque élève de prendre tour à tour en charge un vers : lecture à haute voix et explication.
- Produire, de manière spontanée, un court énoncé surréaliste à partir de l'association de deux termes.
- Expliquer ce que suggère à son imagination un poème, un tableau, une œuvre.
- Construire une définition spontanée de ce qu'est un conte puis, à l'issue du visionnage de quelques passages d'un film (comme *Peau d'âne*), revenir sur sa définition et l'affiner.
- Choisir par groupe sur Internet ou au CDI un conte et le lire de façon expressive à la classe. Préparer des réponses individuelles aux questions suivantes : « Quel conte avez-vous le plus apprécié ? Pourquoi ? Quels sont les mots ou éléments qui ont le plus fait vagabonder votre imagination ? Les morales proposées vous semblent-elles toujours d'actualité ? Pourquoi ? Cette séance vous donne-t-elle envie de lire d'autres contes ? »

Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

- À partir d'affiches d'Amnesty International, repérer les moyens de la dénonciation (images, mots, symboles, couleurs, mise en page...), reformuler personnellement les idées suggérées par les affiches (que dénoncent-elles ? comment le font-elles ? quelle est ma réaction ?).
- Dire ce qu'est pour chacun une action juste, une injustice ; proposer des pistes pour lutter contre une injustice.
- Mettre l'élève en situation d'orateur : que retenir d'une lecture qui puisse être réutilisée à l'oral ?
- Écouter le point de vue de l'autre et en tenir compte pour répondre (dans un débat).
- Reformuler le point de vue de l'autre.
- Soutenir son point de vue en recourant à la modalisation.
- Exprimer ses convictions (verbal et non verbal).
- Rendre compte de l'étude d'un corpus dénonçant une inégalité contemporaine.
- Débattre collectivement sur un sujet d'actualité, sur un film en lien avec les notions de juste et d'injuste.
- Mener l'interview d'un membre associatif engagé.
- Reprendre un débat télévisé sur une question de société en faisant intervenir des réponses d'élèves.
Préparer une plaidoirie et la présenter à l'oral.

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

- Reformuler oralement un texte documentaire.
- Faire le compte-rendu oral de lectures ou de recherches documentaires.
- Exposer son point de vue sur une avancée scientifique ou technique.
- Débattre sur un sujet de société en lien avec les sciences et les techniques.

Identité et diversité

- Débattre des valeurs exprimées dans une œuvre.
- Présenter à l'oral un texte, un corpus de textes et de documents, ce qui les réunit ou les oppose.
- Entrer en contradiction avec autrui en prenant en compte son opinion pour parvenir à une prise de position personnelle.
- Débattre de ce que la littérature dit du monde.
- Choisir des reproductions de photographies, d'affiches, d'œuvres picturales en raison de la force émotionnelle du regard porté sur l'autre. Préparer par groupes une présentation à la classe des reproductions : présenter les supports retenus (travail sur la précision du lexique de la description) ; expliciter les émotions ressenties (travail sur le lexique des émotions), les interpellations suscitées ; débattre en grand groupe : quels traitements du sujet suscitent le plus efficacement nos émotions ?
- Préparer l'épreuve orale de contrôle : présenter oralement une œuvre ou un groupement de textes, les liens qui l'unissent à l'objet d'étude et dire ce qu'on en a retenu dans sa réflexion personnelle.

Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

- À partir d'une situation qui pose un problème d'ordre éthique, moral, religieux, politique, sociétal exposer à l'oral un point de vue sous une forme argumentée ; discuter de ce point de vue suivant les règles du débat et prendre position ; organiser une table ronde pour rendre compte de prises de position différentes autour d'une question de société.
- Préparer l'épreuve orale de contrôle : présenter oralement une œuvre ou un groupement de textes, les liens qui l'unissent à l'objet d'étude et dire ce qu'on en a retenu dans sa réflexion personnelle.

La parole en spectacle

- Écouter/visionner un discours politique emblématique : impressions générales et analyse des stratégies mises en œuvre pour emporter l'adhésion du public.
 - Transposer un discours politique à une autre époque.
 - Sur un sujet défini et avec des critères de production négociés, présenter oralement un discours défendant une idée sur un point d'actualité, réaliser un plaidoyer.
 - Mettre en voix une prise de position en fonction d'un auditoire et d'un enjeu visés.
 - Mettre en voix un extrait de théâtre en suivant un carnet de mise en scène.
 - Émettre une opinion contradictoire (joutes oratoires).
 - Débattre en un temps restreint sur un thème donné.
 - Sur un sujet de société (la construction d'une déchetterie, la consommation d'alcool chez les jeunes, le développement des réseaux sociaux, etc.) rédiger un argumentaire pour chaque parti (pour / contre) et réaliser à l'oral le débat en organisant le rôle de l'animateur en fonction de l'enjeu visé.
 - Préparer l'épreuve orale de contrôle : présenter oralement une œuvre ou un groupement de textes, les liens qui l'unissent à l'objet d'étude et dire ce qu'on en a retenu dans sa réflexion personnelle.
-